

Stage – Pratique du bivouac en cœur de parc national

Durée : 6 mois à partir du 2 février 2026

Localisation : La Plaine des Palmistes avec déplacements sur le terrain

Contexte et organisation :

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement. La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Dans un contexte de développement des activités de loisir sur son territoire, le Parc national travaille avec ses partenaires afin de limiter l'impact de ces activités sur les patrimoines. La pratique du bivouac en particulier semble se développer fortement depuis les années 2020 et a été identifiée comme une thématique d'importance par le réseau de partenaires (Département de La Réunion, ONF, Comité réunionnais du tourisme, DRAJES...). Cette thématique fera l'objet d'un groupe de travail spécifique dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement et de développement du tourisme des espaces naturels (SDADTEN).

Missions :

Ce stage se déroule au sein du service « appui à l'aménagement et développement durable » du Parc national. Il est encadré par la chargée de mission « fréquentation durable ». Le/la stagiaire sera amené.e à interagir avec le service, mais aussi les services « protection du patrimoine naturel » (SPPN), « pédagogie et sensibilisation des publics » (SPSP) et les secteurs Nord/ Sud/ Est/ Ouest du Parc national. En externe, le/la stagiaire sera notamment en lien avec le Département de La Réunion, l'ONF, le Comité réunionnais du tourisme (CRT), l'Agence réunionnaise de la biodiversité (ARB), le Syndicat

national des accompagnateurs en montagne (SNAM), l'Association des gestionnaires de gîtes de montagne (AGGM) et les communes/ EPCI.

L'objectif du stage est de mieux connaître la pratique & les impacts du bivouac en cœur de parc national et de formuler des recommandations pour la limitation voire l'encadrement de ces impacts.

1. Analyse de la pratique du bivouac en cœur de parc national

- Observations sur les sites de bivouac pré-identifiés
- Réalisation puis diffusion d'un questionnaire à destination des pratiquants de bivouac (sur le terrain et en ligne, en lien avec les partenaires identifiés)
- Réalisation d'entretiens auprès de pratiquants
- Appui à l'installation de compteurs piétons mobiles sur les sites pré-identifiés ; analyse des données des compteurs ainsi que de l'ensemble des données récoltées

2. Recommandations pour limiter l'impact du bivouac en cœur de parc national

- Identification des sites à enjeux
- Benchmark de la gestion du bivouac sur d'autres espaces protégés : Parc nationaux, Réserves naturelles nationales, espaces protégés à l'étranger
- Elaborations de propositions pour limiter l'impact du bivouac (à l'échelle des sites à enjeux & à l'échelle du cœur du parc national)
- Présentation des travaux en groupe de travail multi-acteurs, en interne au PNRun et au sein des différentes instances

Livrables attendus :

- Cartographies des sites de bivouac et analyse de la fréquentation de bivouac par site et à l'échelle du parc national
- Rapport de stage sur l'analyse de la pratique et les recommandations associées
- Diaporama et infographie synthétisant le rapport de stage

Formations visées : Master II en gestion de l'environnement, gestion des territoires, STAPS, développement durable...

Connaissances :

- Territoire et enjeux du parc national de La Réunion et de l'Île de La Réunion
- Pratiques de loisirs dans le parc national de La Réunion
- Habitats et espèces à enjeux du parc national de La Réunion
- Acteurs de l'environnement, du tourisme et des sports de nature
- Fonctionnement d'un établissement public d'Etat

Compétences :

- Méthodes de questionnaires et d'entretien
- Analyses de données (Excel)
- Cartographie (QGIS)

- Rédaction, analyse et synthèse
- La maîtrise du Créole réunionnais est un plus
- Prise de parole en public

Savoir-être :

- Diplomatie
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Rigueur
- Positionnement en tant que représentant d'un établissement public d'Etat

Pré-requis :

- Permis B
- Bonne condition physique

Travail incluant les week-ends et jours fériés avec récupération du temps de travail.

Personnes à contacter : Lorraine Masini-Condon, Chargée de mission « Fréquentation durable » – lorraine.masini-condon@reunion-parcnational.fr

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre exclusivement à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr avec demande d'accusé de réception automatique.